

Direction des sécurités

La Roche-sur-Yon, le 14 octobre 2023

Affaire suivie par : Cyril ROUGIER
02.51.36.70.94
cyril.rougier@vendee.gouv.fr

Le préfet

à

- Monsieur le président du Conseil Départemental
- Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'établissements publics de coopération intercommunale
- Mesdames et Messieurs les représentants des cultes
- Mesdames et Messieurs les directeurs des sites touristiques et culturels
- Monsieur le directeur territorial de l'ARS Pays-de-la-Loire
- Madame la directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale
- Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités

En copie à :

- Mesdames et Messieurs les sous-préfets
- Monsieur directeur départemental de la sécurité publique
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départemental

Objet : Posture Vigipirate – Urgence attentat

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur le territoire national, notamment de possibles troubles à l'ordre public et actions ciblées contre certaines communautés, leurs bâtiments et représentations symboliques.

À la suite de l'attaque survenue hier à Arras, dans ce contexte international tendu et alors que la coupe du monde de rugby se poursuit en France, **la Première ministre a décidé d'activer le plan VIGIPIRATE au niveau "Urgence Attentat", soit le plus élevé.**

Cette élévation de niveau se traduit par un renforcement des mesures de protection autour des sites sensibles (lieux de rassemblements festifs, culturels et sportifs, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, lieux de culte). Dans ce cadre, je vous

demande de renforcer les contrôles d'accès des personnes à l'entrée des établissements d'enseignement, des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux ainsi que des lieux de culte. De même, le niveau de vigilance accru qu'implique cette nouvelle posture, se traduit par une restriction des activités aux abords de ces établissements.

Un effort de contrôle systématique doit être également opéré pour l'accès aux espaces touristiques, culturels et de loisirs. Je vous demande de renforcer votre vigilance sur les rassemblements liés aux manifestations de voie publique notamment quant à la détention d'armes blanches ou autres objets suspects lors des contrôles mis en place aux différents accès aux rassemblements organisés.

Je vous remercie de bien vouloir afficher dans les établissements dont vous avez la charge, le logogramme «Urgence Attentat» que vous trouverez au besoin à l'adresse suivante : <http://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/logogrammes-vigipirate/>

Pour mémoire, les services de la Première ministre ont mis en ligne une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE (www.vigipirate.gouv.fr), qui donne à chacun, particulier comme professionnel, sous forme de fiches synthétiques, des clefs de compréhension simples sur la menace terroriste afin de mieux l'appréhender et l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Je vous invite à signaler sans délai tout comportement suspect en composant le 17 et à mobiliser vos polices municipales, vos dispositifs de vidéosurveillance et vos moyens de sécurité privée en coordination avec les forces de sécurité intérieure du département.

Je vous remercie de votre implication résolue et votre totale mobilisation pour assurer la sécurité de la population contre toutes les formes de menace.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète de permanence,


Signé numériquement par ANNE
TAGAND 1314305
ND : C=FR, O=MINISTERE
INTERIEUR, OU=0002 110014016,
OU=PERSONNES,
OID.0.9.2342.19200300.100.1.1-
1314305, G=ANNE, SN=TAGAND,
CN=ANNE TAGAND 1314305
Raison : J'approuve ce document avec
ma signature juridiquement valable
Emplacement :
Date : 2023.10.14 10:05:11+02'00'

Anne Tagand